

Perdre les données de 46.000 clients peut coûter jusqu'à 2,7 millions d'euros

Au Royaume-Uni, on ne plaisante avec la perte de données confidentielles. La Financial Services Authority (FSA), organisme en charge de réguler le secteur financier outre-Manche, vient d'infliger **une amende de 2,27 millions de livres sterling** (environ 2,7 millions d'euros) à la branche locale de la compagnie d'assurance **Zurich Insurance**. Une sanction qui intervient après la perte de données personnelles affectant 46.000 de ses clients.

Ce serait **la plus forte amende jamais délivrée** par la FSA pour ce type de faille de sécurité IT en lien avec la gestion des informations clients d'une firme du monde de la finance. L'incident remonte à août 2008 dans le cadre d'une opération de gestion externalisée des données personnelles des clients britanniques avec la filiale Zurich Insurance en Afrique du Sud. Un incident [confirmé en octobre 2009](#).

La FSA justifie cette sanction par le fait que Zurich UK a « *échoué dans sa manière de prendre des mesures convenables pour disposer d'un système efficace et contrôler les risques portant sur la sécurité des données de ses clients* », dans le cadre de cette opération d'outsourcing.

Source: L'Espresso.fr